Plan municipal pour la réduction du **PLOMB DANS L'EAU POTABLE** du réseau de la municipalité de Fortierville

Adoption par le conseil : 5 octobre 2020
Dernière mise à jour : 13 octobre 2023

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte 4

Phase 1 – repérer les quartiers prioritaires pour l'échantillonnage 6

Extrait du plan d'intervention de SNC Lavalin réalisé en 2016 7

Plan de la municipalité avec identification des quartiers prioritaires 8

Phase 1 – inventaire des secteurs à prioriser 9

Phase 2 – dépistage du plomb dans l'eau dans les secteurs ciblés 10

Objectif du dépistage du plomb dans l'eau dans les secteurs ciblés 11

Compilation des informations concernant les bâtiments visités recueillies lors de l'échantillonnage du plomb 12

Phase 3 – inventaire, planification et remplacement des entrées de service et des conduites ciblées 23

Rétroaction aux citoyens sur la mise en œuvre du plan d'inventaire 24

Annexe 1 - Informations à l'intention des résidents chez qui des échantillonnages pour l'analyse du plomb auront lieu 25

Annexe 2 – Informations à l'intention des propriétaires qui dispensent des services à de jeunes enfants où des analyses de plomb auront lieu 27

Annexe 3 – Proposition de lettre type pour la communication des résultats du premier prélèvement 29

MISE EN CONTEXTE

Afin d'assurer un approvisionnement en eau potable d'une qualité conforme aux normes prévues par la réglementation, nous avons adopté un plan visant à déterminer si certains secteurs de notre municipalité sont à prioriser en ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable. Les actions qui en découlent permettront de planifier les travaux à effectuer et d'apporter les mesures de correction nécessaires au besoin et de tenir informés les citoyens de l'état d'avancement du plan.

La municipalité de Fortierville partage la préoccupation du gouvernement à l'égard de la présence possible de plomb dans l'eau potable et s'engage, par ce plan, à intervenir de manière préventive pour réduire celle-ci, le cas échéant.

****

Pourquoi porter un intérêt particulier au plomb?
Le plomb est reconnu pour avoir des effets néfastes sur la santé humaine. À de faibles concentrations, il affecte surtout le système nerveux et peut entraîner des effets mineurs sur le développement intellectuel des nourrissons et des enfants de moins de 6 ans. Ces derniers sont plus vulnérables, car ils sont en pleine croissance. Il en est de même pour le fœtus des femmes enceintes. Bien que l'exposition au plomb ait été réduite de façon considérable au cours des dernières décennies, il existe un large consensus en santé publique pour maintenir les efforts visant à la diminuer autant que possible.

D'où provient le plomb dans l'eau potable?
Le plomb n'est généralement pas présent dans les sources d'eau qui servent d'approvisionnement en eau potable. En effet, ce sont les accessoires utilisés pour transporter l'eau jusqu'au consommateur qui sont les principales sources du plomb retrouvé dans l'eau potable. Parmi ces accessoires, ceux qui composent la tuyauterie de chacun des bâtiments sont la principale source de plomb. Le terme « plomberie » est d'ailleurs issu du fait que les tuyaux utilisés dans les bâtiments ont déjà été fabriqués entièrement de plomb.

Ainsi, les principales sources de plomb dans un système de distribution d'eau potable sont :

L'installation de distribution (réseau de distribution) : les matériaux métalliques utilisés dans la composition des tuyaux (la fonte, l'acier ou d'autres alliages) et des accessoires utilisés dans l'installation de distribution (vannes, compteurs, débitmètres, réducteurs de pression, etc.) peuvent être des sources de plomb. Mais, considérant l'absence de plomb dans la fabrication de la plupart des tuyaux en métal, le grand volume d'eau qui entre en contact avec ces surfaces et le temps de contact relativement court entre l'eau et ces composantes, l'installation de distribution demeure généralement une faible source de plomb dans l'eau potable.

Les entrées de service : jusqu'au début des années 1970, et plus particulièrement dans les années 1940 et 1950, on a utilisé des entrées de service composées entièrement de plomb pour brancher les résidences de moins de 8 logements à l'installation de distribution. Lorsqu'une entrée de service est en plomb, elle représente la principale source potentielle de plomb, surtout si l'entrée de service est longue. Il faut comprendre qu'une entrée de service en plomb contient plus de 95 % de plomb.

Les soudures au plomb : depuis de nombreuses décennies, et encore aujourd'hui, les soudures de tuyaux en métal sont faites avec du fil de plomb. Ces soudures peuvent donc entrer en contact avec l'eau et libérer du plomb dans l'eau potable. Toutefois, depuis les années 1990, le Code de construction limite la teneur en plomb du fil à souder à 0,2 % pour les soudures faites sur la tuyauterie d'eau potable. Mais, auparavant, le fil à souder utilisé en plomberie, et qui est encore vendu aujourd'hui sur le marché pour les autres types de soudures, pouvait contenir jusqu'à 50 % de plomb. Il arrive malheureusement que ce fil à haute teneur en plomb soit encore utilisé pour la tuyauterie d'eau potable.

La robinetterie et les accessoires de plomberie : on retrouve aussi du plomb encore aujourd'hui dans presque tous les accessoires de plomberie et la robinetterie qui sont vendus sur le marché, dont les refroidisseurs d'eau et les fontaines à jet vertical. On considère qu'un accessoire de plomberie peut être une source de plomb lorsqu'il contient plus de 8 % de plomb. Bien que la réglementation américaine, qui est entrée en vigueur en 2014, oblige à limiter à 0,25 % la teneur en plomb dans la plupart des accessoires de plomberie, on risque de retrouver au Québec pendant encore plusieurs années du plomb en quantité significative dans les accessoires de plomberie et dans la robinetterie, et ce, autant dans les bâtiments existants qui les ont utilisés historiquement que dans les nouvelles constructions.

Objectifs du plan d'action pour le plomb dans l'eau :

1. Répondre aux exigences du RQEP;

2. Évaluer l'ampleur du problème lorsque des résultats montrent une concentration de plomb au-dessus de la norme;

3. Élaborer un plan d'action efficace pour localiser les entrées de service en plomb qui pourraient être présentes sur son installation de distribution;

4. Mettre en place les solutions adaptées aux problèmes soulevés.

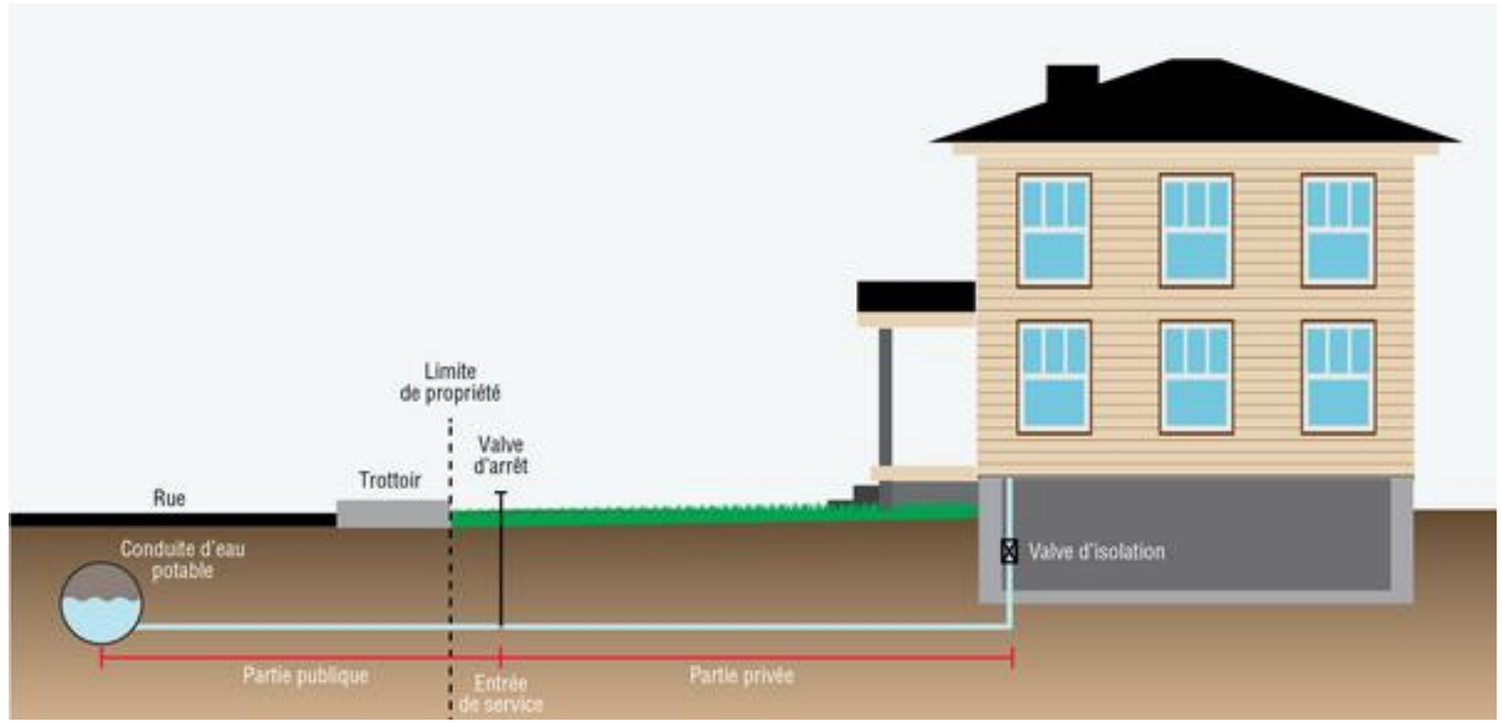

PHASE 1 : REPÉRER LES QUARTIERS PRIORITAIRES POUR L'ÉCHANTILLONNAGE

Quand l'eau potable d'une résidence contient du plomb, la présence de ce contaminant est due, en majeure partie, aux entrées de service qui la raccordent à l'aqueduc municipal. De 1940 à 1970 environ, bon nombre de tuyaux fabriqués avec ce métal ont été installés au Québec. Après 1970, le plomb a été moins utilisé dans la fabrication des entrées de service. L'installation de conduites en plomb a été interdite au Québec en 1980 par le Code de construction. En effet, le plomb a des effets nocifs sur la santé, surtout chez les jeunes enfants. Pour protéger les citoyens, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques incite les municipalités à planifier dans le temps le remplacement complet de ces entrées de service. Il faut effectivement poursuivre nos efforts pour réduire au plus bas niveau possible ce contaminant de nos milieux de vie.

Les types de bâtiments à surveiller : résidence unifamiliale ou petit immeuble de 2 à 8 logements.

À savoir :
- Le plomb servait seulement à fabriquer la tuyauterie de petite taille (moins de 1 pouce);
- Construction avant 1970;
- Le matériau a été en usage surtout entre 1940 et 1955.

Dans le secteur desservi par l'aqueduc municipal sur le territoire de Fortierville, plus de 90 % des résidences ou immeubles comprenant de 2 à 8 logements ont été construits avant 1970. **Cela signifie donc que la plupart des immeubles sont susceptibles de comprendre une tuyauterie comprenant du plomb.**

Concernant les entrées de service municipales, elles ont pour la plupart été refaites en neuf au cours des dernières années. Les conduites d'aqueduc et les entrées de service de la rue Principale datent donc de 2013 (pour la portion située entre la route 265 et la piste cyclable) et de 2017 ou 2018 pour la portion située entre la piste cyclable et l'extrémité ouest de la rue Principale. **La tuyauterie municipale de la rue Principale ne devrait donc pas contenir de plomb.**

Concernant les autres petites rues du village, les conduites d'aqueduc datent d'années différentes situées entre 1954 et le début des années 1980. Elles seraient donc plus susceptibles de contenir du plomb.

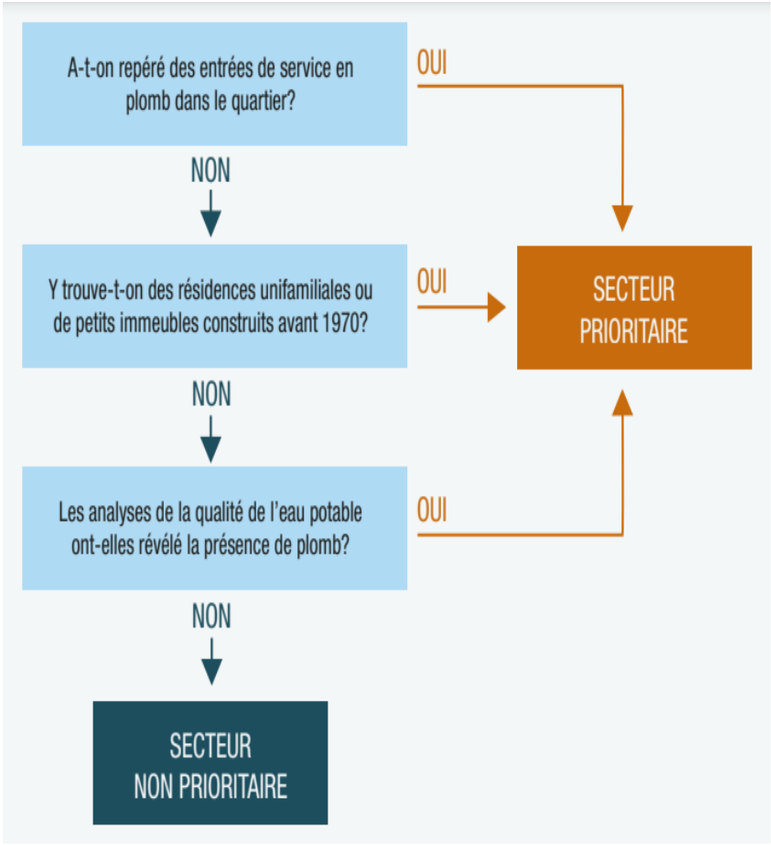

EXTRAIT DU PLAN D'INTERVENTION DE SNC LAVALIN RÉALISÉ EN 2016

Renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées
Municipalité : Fortierville
Date de production du Plan d'intervention : 2016-07

ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DES SEGMENTS DE CONDUITE D'EAU POTABLE

	DONNÉES REQUISES									
	Tronçon intégré					Type de conduite Alimentation (A) Distribution (D)	Matériau NOTE: Si les matériaux sont copiés d'un autre fichier, s'assurer qu'ils correspondent à ceux des tableaux 5 et 15 de la feuille Données.	Diamètre (mm)	Longueur du segment (m) Total : 4116 m	Année de construction (d'installation)
	Identificateur	Identificateur du segment ou de la section	Nom de la rue	Début	Fin					
1	1	1	Princpale	Station de pompage	des Pins, rue	D	Fonte grise	150	426.0	~~1952~~ 2018
2	2	2	Princpale	des Pins, rue	du Foyer, rue	D	Fonte grise	150	152.0	~~1952~~ 2018
3	3	3	Principale	du Foyer, rue	de l'Assomption, rue	D	Fonte grise	150	151.0	~~1952~~ 2018
4	4	4	Principale	de l'Assomption, rue	de l'Aqueduc, rue	D	Fonte grise	150	189.0	~~1952~~ 2018
5	5	5	Principale	de l'Aqueduc, rue	Auger, rue	D	Fonte grise	150	172.0	~~1952~~ 2018
6	6	6-A	Principale	Auger, rue	de la Gare, rue	D	Fonte grise	200	91.0	~~1952~~ 2018
7	6	7-A	Principale	Auger, rue	de la Gare, rue	D	CPV	150	55.0	2013
8	7	8	Principale	de la Gare, rue	265, route	D	CPV	150	441.0	2013
9	8	9-A	Route 265	Limite nord	Principale, rue	D	Fonte grise	50	278.0	1952
10	8	10-A	Route 265	Limite nord	Principale, rue	D	Fonte grise	100	126.0	1952
11	9	11	Route 265	Principale, rue	Héroux, rue	D	Fonte grise	100	90.0	1952
12	10	12	des Pins	Principale, rue	extrémité	D	Fonte grise	19	86.0	1952
13	11	13	Saint-Jean	Principale, rue	extrémité	D	Fonte grise	50	50.0	1952
14	12	14-A	du Foyer	Principale, rue	Projetée, rue	D	Fonte grise	150	220.0	1952
15	12	15-A	du Foyer	Principale, rue	Projetée, rue	D	Fonte grise	150	190.0	1952
16	13	16	Projetée	du Foyer, rue	extrémité	D	CPV	150	50.0	1990
17	14	17-A	de la Fabrique	du Foyer, rue	Principale, rue	D	Fonte grise	100	72.0	1952
18	14	18-A	de la Fabrique	du Foyer, rue	Principale, rue	D	Fonte grise	150	77.0	1952
19	15	19-A	de l'Assomption	Principale, rue	extrémité	D	Fonte grise	100	147.0	1952
20	15	20-A	de l'Assomption	Principale, rue	extrémité	D	Fonte ductile	150	25.0	1981
21	16	21-A	de l'Aqueduc	Principale, rue	Laquerre, rue	D	Fonte grise	200	95.0	1952
22	16	22-A	de l'Aqueduc	Principale, rue	Laquerre, rue	D	Fonte ductile	200	42.0	1981
23	17	23	Laquerre	de l'Aqueduc, rue	Auger, rue	D	Fonte ductile	200	166.0	1981
24	18	24-A	Auger	Principale, rue	Laquerre, rue	D	Fonte ductile	150	100.0	1981
25	18	25-A	Auger	Principale, rue	Laquerre, rue	D	Fonte grise	100	98.0	1952
26	19	26	de la Gare	Principale, rue	extrémité	D	Fonte grise	50	151.0	1952
27	20	27-A	Héroux	265, route	Saint-Antoine, rang	D	Fonte grise	100	65.0	1952
28	20	28-A	Héroux	265, route	Saint-Antoine, rang	D	CPV	50	150.0	1994
29	21	29-A	Bibeau	Principale, rue	extrémité	D	CPV	150	53.0	1992
30	21	30-A	Bibeau	Principale, rue	extrémité	D	CPV	150	108.0	2010

PLAN DE LA MUNICIPALITÉ AVEC IDENTIFICATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES

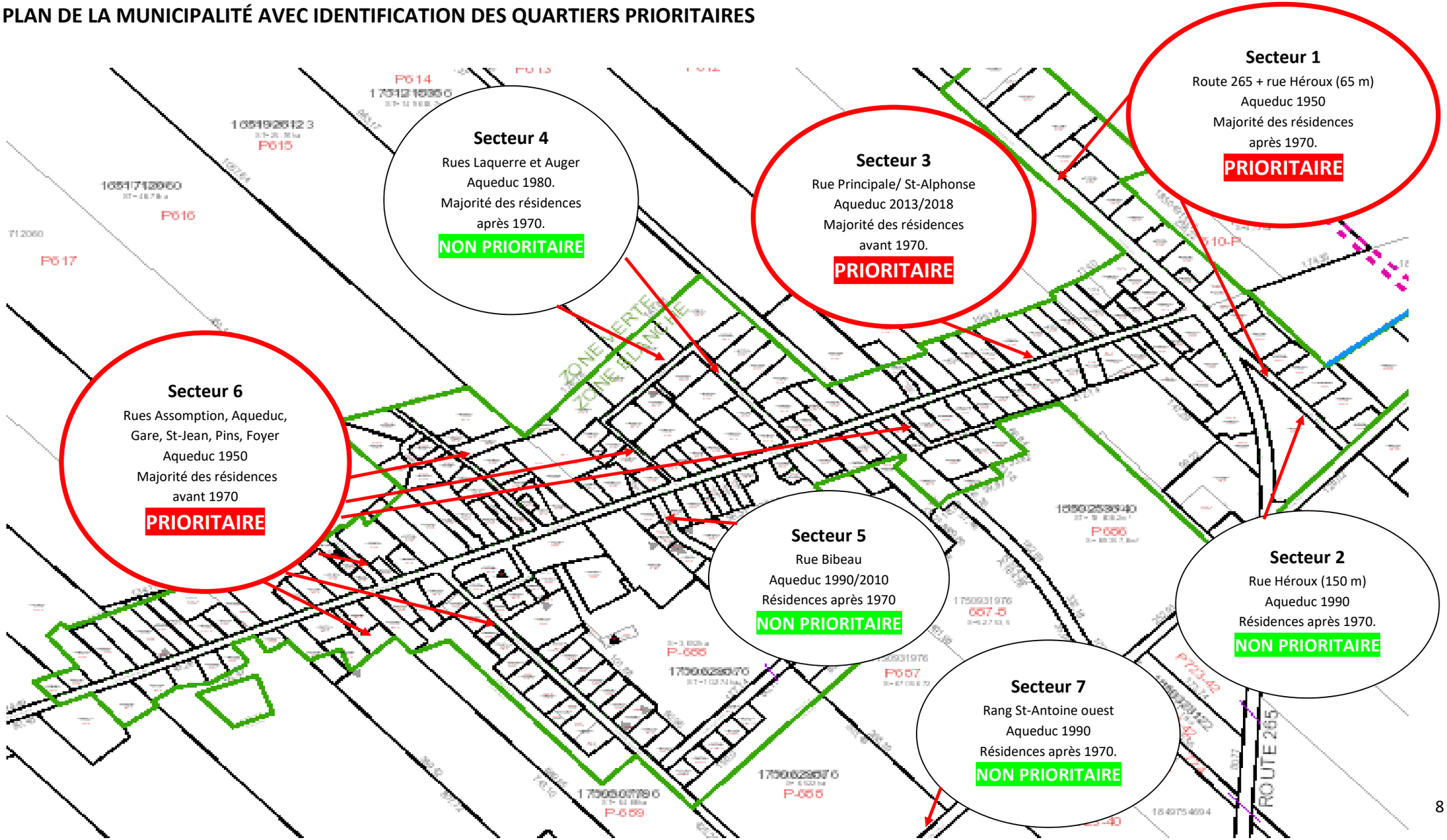

Phase 1 **Inventaire des secteurs à prioriser**		
Objectif ➢ Cibler les secteurs où des entrées de service ou des conduites de raccordement en plomb ont possiblement été installées.	**Actions** Inventaire Information aux citoyens des secteurs ciblés	**Échéancier** 2020-2021 2021

PHASE 2 : DÉPISTAGE DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE DES SECTEURS CIBLÉS

De manière générale, les maisons unifamiliales ou **les immeubles de moins de huit logements dotés d'une entrée de service en plomb ou d'une tuyauterie contenant du plomb sont à prioriser pour les prélèvements.** Ces éléments sont les principales sources de contamination par le plomb. Si leur présence est suspectée, même sans confirmation, c'est un motif suffisant pour faire un échantillonnage sur place.

Dans un deuxième temps, les bâtiments résidentiels comportant des soudures en plomb doivent être visités. La tuyauterie installée avant 1990 est plus susceptible de comporter de telles soudures.

RÈGLES DE BASE À RESPECTER

- Un seul échantillon doit être prélevé par adresse municipale.
- Il faut visiter le même bâtiment au maximum une fois tous les cinq ans, sauf si l'analyse révèle un taux de plomb dépassant les normes.
- Chaque année, il faut procéder à l'échantillonnage dans au moins un établissement accueillant des enfants de 6 ans et moins, comme une garderie ou une école primaire. Si notre système de distribution dessert moins de cinq établissements de ce type, il est possible que nous les ayons tous visités en moins de cinq ans. Dans ce cas, certaines années, nous n'en visiterons aucun. Les échantillons prélevés à ces établissements devraient constituer au maximum 10 % de tous ceux prélevés dans l'année pour le suivi réglementaire. Ce taux peut toutefois être supérieur si le réseau dessert moins de 5 000 personnes.
- Il faut planifier les prélèvements dans la période allant du 1er juillet au 1er octobre, car plus l'eau est chaude, plus le plomb s'y dissout facilement.

Nombre d'utilisateurs du système de distribution d'eau	Nombre minimal de bâtiments à échantillonner pour le plomb
De 1 à 20	0
De 21 à 500	2
De 501 à 5 000	5
De 5 001 à 20 000	10
De 20 001 à 50 000	20
De 50 001 à 100 000	30
100 001 et plus	50

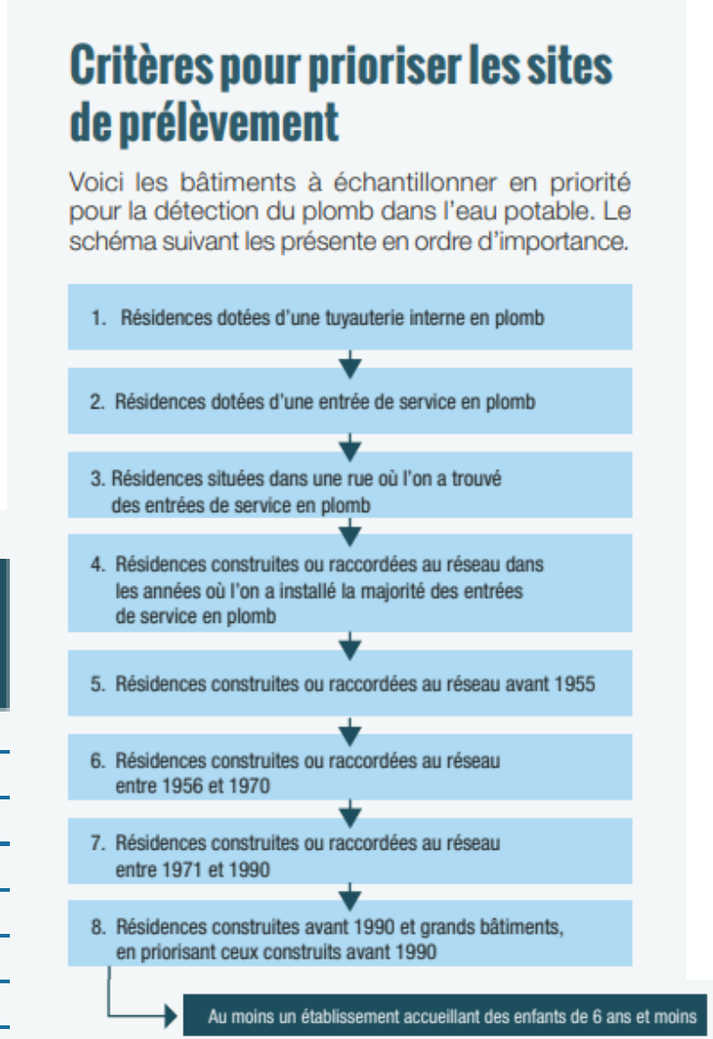

Phase 2 **Dépistage du plomb dans l'eau dans les secteurs ciblés**		
Objectif ➢ Vérifier la présence ou non de plomb dans l'eau potable des résidences et des bâtiments des secteurs ciblés.	**Actions** Échantillonnage Communication des résultats aux propriétaires	**Échéancier** Du 1er juillet au 1er octobre de chaque année Dans les 30 jours suivant la réception des résultats

Compilation des informations concernant les bâtiments visités recueillies lors de l'échantillonnage du plomb et du cuivre dans l'eau potable chez le citoyen

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
395, route 265	1	1975									Entrées services PVC
399, route 265	1	2019									Entrées services PVC
403, route 265	1	1972									Entrées services PVC
405, route 265	1	1979									Entrées services PVC
409, route 265	1	1974									Entrées services PVC
411-413, route 265	1	1950	15' plastique	15' cuivre	Cuisine	7.4	3.5	2021	<0.001	0.038	
417, route 265	1	1971			Cuisine	7.5	10.5	2022	< 0.001	0.038	
425, route 265	1	1968									
426, route 265	1	1985									Garage mécanique
428, route 265	1	1954									
429, route 265	1	1981									
432, route 265	1	1972			Cuisine	7.8	10.1	2023	< 0.001	0.158	
501, route 265	1	1861									
507, route 265	1	2018									Gym
515, route 265	1	2008									Caserne
520, route 265	1	1988									

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
555, route 265	1	1974									
560, route 265	1	1983									
562, route 265	1	1975	-	-	-	-	-	-	-	-	Entrées service PVC
564, route 265	1	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	Entrées service PVC
414, ave de l'Aqueduc	6	1870	11' cuivre	35' cuivre	Cuisine	7.4	8.5	2021	<0.001	0.015	
417, ave de l'Aqudeuc	6	1872									
418, ave de l'Aqueduc	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Maison incendiée
422, ave de l'Aqueduc	6	1972									
423, ave de l'Aqueduc	6	1950	-	-	Cuisine	7.6	-	2017	< 0.001	0.008	Garderie enfants
423, ave de l'Aqueduc		1950			Cuisine	7.6	10.5	2022	< 0.001	0.019	Garderie enfants
362, ave de l'Assomption	6	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	Entrées service PVC
372, ave de l'Assomption	6	2017	-	-	-	-	-	-	-	-	Entrées service PVC
382, ave de l'Assomption	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Entrées service PVC
401, ave de l'Assomption	6	1971	-	21' cuivre	Cuisine	7.5	10.5	2022	< 0.001	0.030	Entrée service cuivre
407, ave de l'Assomption	6	1955									
411, ave de l'Assomption	6	1976									
412, ave de l'Assomption	6	1965	-	-	Cuisine	7.5	-	2015	< 0.001	0.015	
415, ave de l'Assomption	6	1955	-	-	Cuisine	7.6	8.6	2023	< 0.001	0.018	
416, ave de l'Assomption	6	1916	-	-	Cuisine	7.5	8	2019	< 0.001	0.010	

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
421, ave de l'Assomption	6	1960									
425, ave de l'Assomption	6	1954	25' / cuivre	6'6'' / cuivre	cuisine	7.6	8.5	2020	0.001	0.019	
429-431, ave de l'Assomption	6	1905	25' / cuivre	10' / cuivre	cuisine	7.6	-	2022	<0.001	0.026	Entrée service cuivre
401, avenue Auger	6	1983									Aqueduc municipal
405, avenue Auger	4	2001									Résidence après 1970
407, avenue Auger	4	2001									Résidence après 1970
409-415, avenue Auger	4	1995									Résidence après 1970
410, avenue Auger	4	1976									Résidence après 1970
417, avenue Auger	4	1964									
420, avenue Auger	4	1949									
429, avenue Auger	4	1974									Résidence après 1970
500, avenue Bibeau	5	2011									Pharmacie Proxim
508, avenue Bibeau	5	2011									Résidence après 1970
180, rue de la Fabrique	6	1959		30' / acier galvanisé	Cuisine	7.5	10.5	2022	0.001	0.040	
189, rue de la Fabrique	6	1986									Bureau de poste
198, rue de la Fabrique	6	1887									Bureau municipal
198A, rue de la Fabrique	6	1940									Salle municipale
200, rue de la Fabrique	6	1991									Chalet des sports
504, avenue du Foyer	6	1961									

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
507, avenue du Foyer	6	1970									
510, avenue du Foyer	6	1918	18 pieds / cuivre	19 pieds / cuivre	Cuisine	7.6	8.5	2020	< 0.001	0.018	
514, avenue du Foyer	6	1983									
518, avenue du Foyer	6	1970	-	-	Cuisine	7.5	8	2019	< 0.001	0.012	
520, avenue du Foyer	6	1989	-	-	Cuisine	7.5	8	2019	< 0.001	0.050	
521, avenue du Foyer	6	1969	-	-	Cuisine	7.6	-	2017	< 0.001	0.013	CHSLD
524, avenue du Foyer	6	1999									
527, avenue du Foyer	6	1950									
528, avenue du Foyer	6	2007	-	-	Cuisine	7.5	8.3	2023	< 0.001	0.023	
531, avenue du Foyer	6	2008									
537, avenue du Foyer	6	1974									
541, avenue du Foyer	6	1960									
546, avenue du Foyer	6	1985									
547, avenue du Foyer	6	1958									
550, avenue du Foyer	6	1978									
551, avenue du Foyer	6	1948									
555, avenue du Foyer	6	1973									
559, avenue du Foyer	6	1993									
563, avenue du Foyer	6	1988									

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
290, rue de la Gare	6	1973									
296, rue de la Gare	6	1959									Garage municipal
300, rue de la Gare	6	1914	7’ / cuivre	10’ / cuivre	Cuisine	7.8	10.5	2022	0.001	0.168	
531, rue Héroux	1	1995	15’ cuivre	34’ cuivre	Cuisine	7.4	3.5	2021	<0.001	0.036	
533, rue Héroux	2	1969									Construction après 1970
535, rue Héroux	2	1990									Construction après 1970
537, rue Héroux	2	1995									Construction après 1970
541-543, rue Héroux	2	1976									Construction après 1970
233, rue Laquerre	4	1973									Construction après 1970
239, rue Laquerre	4	1997									Construction après 1970
245, rue Laquerre	4	2007									Construction après 1970
246, rue Laquerre	4	1960									
248, rue Laquerre	4	2006									Construction après 1970
510, avenue des Pins	6	1970	150’ cuivre + 30’ plastique	50’ cuivre	Cuisine	7.4	8.8	2021	<0.001	0.034	
101, rue Principale	3	1968	-	-	Cuisine	7.2	-	2014	< 0.001	0.104	
105, rue Principale	3	1957			Cuisine	7.6	-	2023	< 0.001	< 0.005	
108, rue Principale	3	1955									
109, rue Principale	3	1962									
113, rue Principale	3	1964	-	-	Cuisine	7.5	-	2016	< 0.001	0.018	

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
114, rue Principale	3	1954									
119, rue Principale	3	1913	-	-	Cuisine	7.2	-	2014	< 0.001	0.041	
120, rue Principale	3	1920	-	-	Cuisine	7.5	-	2016	< 0.001	0.069	
123, rue Principale	3	2013	-	-	-	-	-	-	-	-	Construction après 1970
124, rue Principale	3	1955									
127, rue Principale	3	1959									
128, rue Principale	3	1968									
131, rue Principale	3	1968									
135, rue Principale	3	1964									
136, rue Principale	3	1966									
141, rue Principale	3	1989	-	-	-	-	-	-	-	-	Quincaillerie
142, rue Principale	3	1908									
145, rue Principale	3	1961									
148, rue Principale	3	1993	-	-	-	-	-	-	-	-	Construction après 1970
149, rue Principale	3	1961									
153-155, rue Principale	3	1962									
154, rue Principale	3	1952									
157, rue Principale	3	1975	-	-	-	-	-	-	-	-	Construction après 1970
158, rue Principale	3	1962	-	-	-	-	-	-	-	-	Présence de filtre

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
160, rue Principale	3	1962									
163, rue Principale	3	1960									
164, rue Principale	3	1885									
167, rue Principale	3	1972	-	-	-	-	-	-	-	-	Garage transport
171, rue Principale	3	1930									
177, rue Principale	3	1885	-	-	Cuisine	7.5	8	2019	< 0.001	0.009	
181, rue Principale	3	1976	-	-	Cuisine	7.3	-	2013	< 0.001	0.054	
185, rue Principale	3	1918	-	-	Cuisine	7.3	-	2014	< 0.001	0.038	
187, rue Principale	3	1907	-	-	Cuisine	7.5	-	2017	< 0.001	0.014	
191, rue Principale	3	1890									Rés. personnes âgées
195, rue Principale	3	1963									
197, rue Principale	3	1928			Cuisine	7.5	5.7	2023	< 0.001	0.044	
203, rue Principale	3	1952	-	-	Cuisine	7.4	-	2013	< 0.001	0.142	
205, rue Principale	3	1949									Dépanneur
210, rue Principale	3	1886				7.5	-	2015	< 0.001	0.168	Église
209-213, rue Principale	3	1975	-	-	-	-	-	-	-	-	Immeuble +8 logements
216, rue Principale	3	1959				7.4	-	2018	< 0.001	0.022	CLSC
217, rue Principale	3	1976									
221, rue Principale	3	1918									

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
224, rue Principale	3	1966	-	-	Cuisine	7.3	-	2014	< 0.001	0.022	
225, rue Principale	3	1960									
229, rue Principale	3	1890									
230-232, rue Principale	3	1885									
234, rue Principale	3	1938									
235, rue Principale	3	1963	-	-	Cuisine	7.4	-	2013	< 0.001	0.064	
238, rue Principale	3	1967									
239, rue Principale	3	1903	-	-	Cuisine	7.5	-	2017	0.001	0.008	
240, rue Principale	3	1940									
244, rue Principale	3	1964									
245, rue Principale	3	1950	-	-	Cuisine	7.5	8	2019	< 0.001	0.006	
251, rue Principale	3	1969									
254, rue Principale	3	1950									
255, rue Principale	3	1962									
256, rue Principale	3	1990									Industrie métal
259, rue Principale	3	1900									Maison inhabitée
260, rue Principale	3	1955	-	-	Cuisine	7.5	-	2018	< 0.001	0.023	
263, rue Principale	3	1900									Maison inhabitée
264, rue Principale	3	1915	-	-	Cuisine	7.5	-	2018	< 0.001	0.008	

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
268, rue Principale	3	1947	-	-	Cuisine	7.5	-	2018	< 0.001	0.021	
271, rue Principale	3	1960									
272, rue Principale	3	1910									
275, rue Principale	3	1905	17’ / plastique	12’ / cuivre	Cuisine	7.6	11	2020	< 0.001	0.075	
276, rue Principale	3	1896									
281, rue Principale	3	2009									Construction après 1970
282, rue Principale	3	1910									
286-288, rue Principale	3	1920									
289, rue Principale	3	1900	-	-	Cuisine	7.7	-	2015	< 0.001	0.019	
292, rue Principale	3	1903									
293, rue Principale	3	1930	-	-	Cuisine	7.4	-	2013	< 0.001	0.048	
297, rue Principale	3	1955									
298, rue Principale	3	1900	25’ / plastique	17’ cuivre	Cuisine	7.5	8.5	2020	0.001	0.038	
301, rue Principale	3	1900									
304, rue Principale	3	1968									
305, rue Principale	3	1930									
308, rue Principale	3	1960	24’ / plastique	18’ / cuivre	Cuisine	7.5	8.5	2020	0.001	0.107	
309, rue Principale	3	1961									
312, rue Principale	3	1974									

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
315, rue Principale	3	1963									
316, rue Principale	3	1908									
318, rue Principale	3	1980									Construction après 1970
323, rue Principale	3	1845									
324, rue Principale	3	1964									
326, rue Principale	3	2011									Construction après 1970
327, rue Principale	3	1965									
328-330, rue Principale	3	1878									
332, rue Principale	3	2009									Construction après 1970
333, rue Principale	3	1970	-	-	Cuisine	7.7	-	2015	< 0.001	0.014	
336, rue Principale	3	1903									Construction après 1970
337, rue Principale	3	1948									
341, rue Principale	3	1900									
345, rue Principale	3	1930									
348, rue Principale	3	1961									
349, rue Principale	3	1947	12’ plastique	17’ cuivre	Cuisine	7.5	12	2021	< 0.001	0.057	
352, rue Principale	3	1963	-	-	Cuisine	7.4	-	2016	< 0.001	0.016	
353, rue Principale	3	1960	-	-	Cuisine	7.4	-	2016	< 0.001	0.005	
359, rue Principale	3	1947									

Adresse	Secteur	Année construction	Entrée de service publique (type et long pi)	Entrée de service privée (type et long pi)	Robinet utilisé	Ph	T°C	Année échantillon	Résultat PLOMB	Résultat CUIVRE	Note
360, rue Principale	3	1968									Garage vente autos
2004, rang St-Alphonse	3	1955									
2014, rang St-Alphonse	3	1940									
1384, rang St-Antoine ouest	7	1930									
424, rue St-Jean	6	1969	-	-	cuisine	7.2		2013	< 0.001	0.225	Club croquet

Note :

Les adresses surlignées en jaune sont des garderies pour enfants en milieu familial. Ces endroits doivent être échantillonnés au minimum une fois à tous les cinq ans.

PHASE 3 - INVENTAIRE, PLANIFICATION ET REMPLACEMENT DES ENTRÉES DE SERVICE ET DES CONDUITES CIBLÉES

Phase 3 **Inventaire, planification et remplacement des entrées de service et des conduites ciblées**		
Objectif	**Actions**	**Échéancier**
➢ Établir une stratégie pour répertorier les bâtiments des secteurs ciblés qui comportent des entrées de service en plomb. ➢ Mettre en œuvre la stratégie d'inventaire. ➢ Préparer et apporter les correctifs nécessaires au réseau.	Communication aux propriétaires Réalisation des travaux	2020-2021 2020 et suivantes
Les propriétaires seront avisés par lettre de la date à laquelle les travaux seront effectués sur la partie publique des entrées de service et des conduites d'eau.	Envoi d'une lettre pour aviser les citoyens concernés	2020 et suivantes Selon les résultats obtenus
Si du plomb est présent dans la partie privée de l'entrée de service, le propriétaire recevra une lettre lui demandant de remplacer son entrée de service à ses frais.	Envoi d'une lettre pour aviser les citoyens concernés	2020 et suivantes Selon les résultats obtenus

Rétroaction aux citoyens **sur la mise en œuvre du plan d'inventaire** **et de remplacement des entrées de service en plomb**		
Objectif	**Actions**	**Échéancier**
➢ Informer régulièrement les citoyens de la mise en œuvre du plan d'inventaire et de remplacement des entrées de service.	Présentation annuelle au conseil municipal	Réunion de novembre
Par souci de transparence, chaque année, nous présenterons au conseil municipal l'état d'avancement de notre plan. Cet état d'avancement sera ensuite déposé sur le site Internet de notre municipalité pour permettre aux citoyens de le consulter.	Dépôt de l'état d'avancement sur le site Internet de la municipalité	Janvier de chaque année

Annexe 1

Informations à l'intention des résidents chez qui des échantillonnages pour l'analyse du plomb auront lieu

Madame, Monsieur,

Le plomb est parmi les paramètres qui font l'objet d'une norme dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Ce sont les accessoires de plomberie contenant du plomb (entrée de service, robinetterie, soudures, etc.) utilisés dans les bâtiments pour transporter l'eau jusqu'aux robinets de l'utilisateur qui sont les principales sources de plomb dans l'eau potable. Pour cette raison, le responsable d'un système de distribution doit, à des fins de contrôle du plomb, procéder au prélèvement d'échantillons au robinet de résidences unifamiliales ou de petits immeubles de moins de huit logements. Cet échantillonnage doit être réalisé entre le 1er juillet et le 1er octobre de chaque année.

Votre résidence a été retenue pour l'échantillonnage du plomb parce que [Indiquer ici les raisons pour lesquelles la résidence a été retenue (quartier prioritaire, présence suspectée d'une entrée de service en plomb, année de construction, etc.).]

La visite à votre domicile devrait durer environ XX minutes[1] et une personne communiquera sous peu avec vous pour prendre rendez-vous. Le prélèvement des échantillons doit se faire après 5 minutes d'écoulement, suivies de 30 minutes de stagnation, au robinet d'eau froide de la cuisine ou au robinet le plus utilisé pour l'alimentation en eau potable. De plus, une fois sur place, il est important de recueillir des informations propres à votre résidence.

Les résultats obtenus à la suite de l'échantillonnage et les mesures à prendre pour limiter votre exposition au plomb par la consommation d'eau potable, le cas échéant, vous seront communiqués par écrit.

Pour obtenir plus de renseignements concernant cet échantillonnage, vous pouvez communiquer avec [nom et coordonnées].

Pour plus d'information sur la présence de plomb dans l'eau potable, vous pouvez consulter le feuillet « Le plomb dans l'eau : quoi faire? ».

Municipalité de Fortierville
198, rue de la Fabrique
Fortierville (Québec) G0S 1J0
Téléphone : (819) 287-5922
Courriel : municipalite@fortierville.com

[1] N'oubliez pas d'aviser le résident de la durée approximative de la visite. La durée de cette visite dépendra des renseignements que vous avez à récolter et des échantillons que vous planifiez prendre.

Annexe 2

Informations à l'intention des propriétaires d'établissements qui dispensent des services à de jeunes enfants où des échantillonnages pour l'analyse du plomb auront lieu

Madame, Monsieur,

Le plomb est parmi les paramètres qui font l'objet d'une norme dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Ce sont les accessoires de plomberie contenant du plomb (entrée de service, robinetterie, soudures, etc.) utilisés dans les bâtiments pour transporter l'eau jusqu'aux robinets de l'utilisateur qui sont les principales sources de plomb dans l'eau potable. Pour cette raison, le responsable d'un système de distribution doit, à des fins de contrôle du plomb, procéder au prélèvement d'au moins un échantillon au robinet d'un établissement d'enseignement ou de santé et de services sociaux qui dispense des services à de jeunes enfants. Cet échantillonnage doit être réalisé entre le 1er juillet et le 1er octobre de chaque année.

Votre établissement a été retenu pour l'échantillonnage du plomb parce qu'il dispense des services à des enfants de six ans ou moins.

Le prélèvement des échantillons doit se faire après 5 minutes d'écoulement, suivies de 30 minutes de stagnation, au robinet d'eau froide de la cuisine ou au robinet le plus utilisé pour l'alimentation en eau potable. De plus, une fois sur place, il est important de recueillir des informations propres à votre établissement. La visite à votre établissement devrait durer environ XX minutes[2] et une personne communiquera sous peu avec vous pour prendre rendez-vous.

Nous vous transmettrons par écrit les résultats obtenus à la suite de l'échantillonnage et, lorsque cela sera requis, nous vous indiquerons les mesures à prendre pour limiter l'exposition au plomb par la consommation d'eau potable.

Pour obtenir plus de renseignements concernant cet échantillonnage, vous pouvez communiquer avec monsieur Luc Laquerre au (819) 692-7297.

Pour plus d'information sur la présence de plomb dans l'eau potable, vous pouvez consulter le feuillet « Le plomb dans l'eau : quoi faire? ».

Municipalité de Fortierville
198, rue de la Fabrique
Fortierville (Québec) G0S 1J0
Téléphone : (819) 287-5922
Courriel : municipalite@fortierville.com

[2] N'oubliez pas d'aviser le propriétaire de la durée approximative de la visite. La durée de cette visite dépendra des renseignements que vous avez à récolter et des échantillons que vous planifiez prendre.

Annexe 3

Proposition de lettre type pour la communication des résultats du premier prélèvement (après 5 minutes d'écoulement suivies de 30 minutes de stagnation) effectué dans une résidence

Fortierville

Aux occupants du [adresse]

Objet : Résultats des analyses du plomb et du cuivre dans votre eau potable

Madame, Monsieur,

À la suite de la prise d'échantillons effectuée à votre domicile le [date] dans le cadre de la campagne d'échantillonnage portant sur le plomb et le cuivre dans l'eau potable, voici les résultats des analyses réalisées de même que leur signification.

Le plomb et le cuivre font l'objet d'une norme dans le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Les matériaux de plomberie représentent la principale source de plomb et de cuivre dans l'eau potable.

Les résultats de l'analyse de l'eau de votre robinet après 5 minutes d'écoulement et 30 minutes de stagnation sont les suivants :

Paramètre	Votre résultat	Norme ou concentration recommandée
Cuivre	X mg/L	1,0 mg/L
Plomb	X mg/L	0,005 mg/L

[Ajoutez le texte correspondant au résultat de l'analyse du cuivre fourni dans la colonne « Message à inclure dans la lettre » du *premier tableau de la page suivante*. S'il y a dépassement de la norme du cuivre, joindre à l'envoi la feuille de recommandations appropriée.]

[Ajoutez le texte correspondant au résultat de l'analyse du plomb fourni dans la colonne « Message à inclure dans la lettre » du *deuxième tableau de la page suivante*. Si la concentration de plomb se situe entre 0,002 et 0,005 mg/L, joignez à la lettre le feuillet « Le plomb dans l'eau : quoi faire? ». Si le résultat de l'analyse du plomb dépasse 0,005 mg/L, communiquez dans les meilleurs délais avec la DSP de la région concernée pour convenir des messages à transmettre.]

Pour plus d'information sur la présence de plomb dans l'eau potable, vous pouvez consulter le feuillet « Le plomb dans l'eau : quoi faire? ».

Interprétation du résultat de l'analyse du cuivre après 5 minutes d'écoulement suivies de 30 minutes de stagnation lors du premier prélèvement	
Situation	**Message à inclure dans la lettre**
Résultat inférieur ou égal à la norme du cuivre **(≤ 1,0 mg/L)**	Le résultat obtenu pour le cuivre respecte la norme de 1,0 mg/L prescrite par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*.
Résultat supérieur à la norme du cuivre **(> 1,0 mg/L)**	Le résultat obtenu pour le cuivre dépasse la norme de 1,0 mg/L prescrite par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Voir la feuille « Recommandations lors d'un dépassement de la norme de 1,0 mg/L pour le cuivre » ci-jointe.

Interprétation du résultat de l'analyse du plomb après 5 minutes d'écoulement suivies de 30 minutes de stagnation lors du premier prélèvement	
Situation	**Message à inclure dans la lettre**
Résultat inférieur à **0,002 mg/L**	Le résultat obtenu pour le plomb après un écoulement de 5 minutes et une stagnation de 30 minutes n'est pas significatif (inférieur à 0,002 mg/L).
Résultat inférieur à 0,005 mg/L, mais indiquant la présence d'une source de plomb **(résultat entre 0,002 et 0,005 mg/L)**	Le résultat obtenu pour le plomb après un écoulement de 5 minutes et une stagnation de 30 minutes respecte la concentration recommandée de 0,005 mg/L. Cependant, il indique une source potentielle de plomb (ex. : entrée de service). Après une période de stagnation de l'eau dans la tuyauterie (ex. : le matin ou après une absence prolongée), la concentration de plomb dans l'eau des premiers litres consommés peut être plus élevée. Si vous souhaitez réduire votre exposition au plomb, vous pouvez consulter le feuillet « Le plomb dans l'eau : quoi faire? ».
Résultat supérieur à **0,005 mg/L** (communiquez dans les meilleurs délais avec la DSP pour convenir des messages à transmettre)	Le résultat obtenu pour le plomb après un écoulement de 5 minutes et une stagnation de 30 minutes est supérieur à la concentration recommandée de 0,005 mg/L. Il indique la présence d'une source de plomb (ex. : entrée de service). Après une période de stagnation de l'eau dans la tuyauterie (ex. : le matin ou après une absence prolongée), la concentration de plomb dans l'eau des premiers litres consommés peut être élevée et présenter un risque pour la santé. Pour réduire votre exposition au plomb, consultez le feuillet « Le plomb dans l'eau : quoi faire? ».

Recommandations lors d'un dépassement de la norme de 1,0 mg/L pour le cuivre

- Une quantité de cuivre supérieure à la norme n'est habituellement pas une situation préoccupante pour la santé des personnes desservies.

- En quantité élevée, le cuivre peut donner un mauvais goût à l'eau et occasionner des symptômes gastro-intestinaux, notamment des nausées dans l'heure qui suit son ingestion.

- Cette situation peut indiquer que l'eau distribuée est agressive et qu'elle devra être évaluée par d'autres analyses.

Recommandations générales pour la consommation de l'eau :

- Toujours utiliser l'eau froide pour boire, cuisiner ou préparer des substituts de lait maternel.

- Laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit devenue plus froide.

- Après une période de stagnation de l'eau, comme le matin au réveil ou en revenant le soir, purger la tuyauterie en laissant couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit devenue plus froide, en actionnant la chasse d'eau de la toilette, en prenant une douche ou en faisant un lavage. Après cette purge, laisser couler l'eau du robinet encore une ou deux minutes avant de la boire ou de l'utiliser pour cuisiner.

- Utiliser un dispositif de traitement, comme un pichet filtrant ou un filtre installé au robinet ou sous l'évier, pour réduire la concentration de cuivre dans l'eau consommée, peut aussi être envisagé. Il est important de s'assurer que le dispositif utilisé est certifié pour la réduction du cuivre dans l'eau et de suivre les instructions du fabricant concernant son installation et son entretien, par exemple la fréquence de remplacement des filtres. Les normes NSF/ANSI 53 (pichets filtrants, filtres au charbon au robinet) et NSF/ANSI 58 (équipements d'osmose inverse sous l'évier) permettent de s'assurer de l'efficacité de ces dispositifs pour l'élimination du cuivre dans l'eau.

- Comme le cuivre ne s'évapore pas, il est inutile de faire bouiller l'eau pour tenter de l'éliminer.